



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Section Guadeloupe
Mail: snpes971pjj@gmail.com



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

PàP, le 31 juillet 2018

INTRUSION ET AGRESSION A L'UEHC DU LAMENTIN

Dans la nuit du 27 au 28 juillet 2018, à 2h du matin, deux individus aux visages dissimulés par leurs tee-shirt se sont introduits dans l'enceinte de l'EPEI du lamentin et au sein de l'UEHC à cause de la défectuosité du système de fermeture de deux portes.

Un jeune parmi les trois présents et l'éducatrice en service seule ont été agressés.

Cet incident grave était prévisible compte tenu des nombreux dysfonctionnements recensés dans cet établissement depuis son inauguration en décembre 2017 : problèmes électriques, réseau téléphonique aléatoire, intrusions possibles de personnes, alarme incendie et caméra non fonctionnelle, portes de chambre de jeune non verrouillables, portes d'accès aux locaux défectueuses...

Notre organisation et les personnels n'ont eu cesse d'alerter sur ces conditions matérielles à risque et les RPS (risques psychosociaux) engendrés par les facteurs organisationnels de travail difficiles (la plupart des services se font seuls, des emplois du temps qui sortent à la dernière minute, sollicitations au pied levé pour remplacer les nombreuses absences...).

L'ensemble des problèmes rencontrés ont été porté à la connaissance de la Direction (inscription au registre hygiène et sécurité de l'UEHC, alerte sociale de l'assistante de prévention le 2 mai 2018, audiences syndicales).

Aujourd'hui, face aux réponses insatisfaisantes de l'administration à la situation, ce sont des personnels en colère, en souffrance professionnelle et des jeunes déstabilisés, angoissés, qui doivent affronter leur réalité respective : **une insécurisation permanente des locaux et une prise en charge déficiente.**

Ce jour, nous avons été informés du droit de retrait exercé par plusieurs agents.

Nous appelons les personnels de la PJJ Guadeloupe à apporter leur entière soutien et leur solidarité à l'ensemble des collègues de l'UEHC du Lamentin très affecté par cet incident et particulièrement à la collègue directement exposée aux faits.

Nous appelons les personnels de la PJJ Guadeloupe à construire une mobilisation pour défendre cet outil éducatif pour assurer au mieux la prise en charge des jeunes confiés.

Face à la gravité de la situation, le SNPES-PJJ/FSU n'attendra pas que l'irréparable se produise et exige :

- **La suspension temporaire et immédiate de l'activité de l'UEHC dans l'attente de la sécurisation des locaux (travaux concrets)**
- **Des mesures immédiates pour accompagner les personnels et les jeunes (mise en œuvre « protocole violence », soutien psychologique des personnels et des jeunes, service de nuit doublée sans condition, la mise en place d'un temps de réflexion et de construction avec l'équipe pour définir des modalités d'un fonctionnement efficient, ...)**